

Avis de constitution

SOCIETE « LE DERMATO PURE SARL »

Siège Abidjan, Port-bouet, PORT-BOUET non loin du
marche de nuit, Lot 465, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/10/2025, et enregistrés le 31/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE DERMATO PURE SARL »

Objet :

- Le Conseil en Dermatologie, pour toutes pathologies liées à la peau et au corp humain ;
- Le Conseils, soins en dermatologie ;
- Conseils, soins en vénérologie (Traitement des IST)
- Soins en petites chirurgies ;
- La Formation et qualification de personnel en dermatologie et vénérologie ;
- La Formation pratique des personnes de toutes couches sociales ;
- Importation de matériels médicales et équipements de soins médicaux ;
- Location de salle pour assistance et petits soins ;
- L'Assistance technique aux cliniques et établissements de soins en dermatologie et en vénérologie.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment dans les entreprises ou sociétés dont l'objet social serait susceptible de contribuer à la réalisation de l'objet par voie des créations de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, PORT-BOUET non loin du marché de nuit, Lot 465, Ilot 36

Dirigeant(s) M GBERY MICHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12888 du 10/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76511/GTCA/RC/2025 du 10/12/2025

